



Vendredi 10 février de 8 heures à 12 heures
Rassemblement devant la « Station Alexandre »
au 29/31 boulevard Charles Moretti à Marseille.

La CGT vous appelle à manifester en restant devant l'entrée.
Ensemble exigeons du Directeur Général P. Hedde présent à cette
« convention » des salariés de NextiraOne, d'effectuer immédiatement la
réintégration de Paul MICHEL et de Francis BATTISTA.

>L'enquête effectuée par Madame la Directrice Régionale du travail de Seine-Saint-Denis pour le Ministre du Travail est sans équivoque. Elle relève que :

les propos proférés le 27 mai [par F Battista] ne peuvent être qualifiés d'injures ni d'insultes »

- «... une attitude provocatrice de la part de M. R Bigo »
- « ...Le comportement du représentant de l'employeur Mr Ralph Bigo en particulier les propos abusifs qu'il a tenu tout au long de la séance sans rapport avec l'objet de la réunion... »

Elle note certains propos de M. Bigo :

- « ...que certains élus, [prennent] trop d'heures de délégations et utilisent leurs mandats à des fins personnelles... » que « les représentants [du personnel] ne travaillent pas... »(tout en ne l'ayant jamais contesté officiellement)
- « Reconnaît avoir traité de « connard » JJ Gallet (élu CGT au CE)
- « ...cette manière d'utiliser leurs prérogatives, et d'utiliser leurs mandats et leur protection est scandaleuse... »

Elle affirme :

- « Francis Battista n'a pas agressé physiquement Mr Bigo »
- M. Paul Michel n'est pas le déclencheur de la dégradation du climat conflictuel
- [Qu'] Il ne peut-être reproché un comportement violent à Mr Battista
- L'attitude provocatrice de monsieur Bigo se trouve bien à l'origine du comportement inhabituel de Mr Michel Le comportement exceptionnel de Paul MICHEL en réponse à un comportement provocateur de Mr bigo se trouvant indubitablement à l'origine de l'altercation ne peut être qualifié de gravité suffisante..
- Le lien entre les demandes de licenciement et les mandats doit être retenu.
- **La demande de licenciement doit être rejetée.**
- M. Thierry CARRE [DRH] été reçu afin que lui soit présenté le résultat de l'enquête complémentaire

Il n'y a donc pas d'équivoque ; le ministère « sert la soupe », et fait allégeance à une demande injustifiable de la Direction de NextiraOne. Cette décision affirmant sans vergogne et au mépris de l'enquête de l'Inspection du travail que nos collègues ont eu un comportement violent ! La direction profite donc de l'« aubaine » qu'elle a ainsi créée pour se débarrasser de deux militants CGT !

Objectif ? Finir en paix la réorganisation majeure de l'entreprise :

- au prix de suppressions drastiques de postes de, selon l'expression de la direction, non billable (non facturable), en postes « vendables » les postes d'administratifs sont à ce titre très largement menacés....déjà certains salariés se sont vus signifier le déplacement de leur poste de travail sur Lille
- par l'absence d'un réel plan de formation pour 2012
- des salaires encore bloqués pour 2012 (et ce depuis 3 ans!...)

Parce que la défense de nos élus c'est aussi la défense de nos propres droits :

Tous ensemble montrons que nous ne sommes pas dupes !
Tous ensemble remettons les pétitions demandant à la
direction d'annuler cette procédure